

TRAVAIL EN HAUTEUR :
VERIFICATEUR D'E.P.I CONTRE LES CHUTES

(Equipement de Protection Individuelle Décret 01/09/2004 - R430 / R431)

PUBLIC :

- Toute entreprise, collectivité et travailleur indépendant qui possède des EPI de classe III et qui en fait usage dans le cadre de son activité.
- Une personne compétente, désignée par le responsable de l'établissement, peut assurer cette fonction de contrôle à l'issue de cette formation.

OBJECTIFS :

- Permettre à chaque participant d'appréhender le contrôle des EPI dans ses dimensions réglementaires, techniques et administratives.
- Savoir élaborer et gérer un Registre de sécurité
- Connaître l'ensemble des points de contrôle et les causes de mise au rebut de l'ensemble des EPI.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- La présentation des règles et des principes est accompagnée d'exercices dans les conditions réelles de travail basées sur des démonstrations, ateliers pratiques et supports vidéo-projection de diapositives, documents techniques, notices fabricants, photos...

DUREE :

- 1 jour soit 7 heures

PROGRAMME :

1. Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur

- A partir d'exemples concrets apportés par les stagiaires, recensement des problèmes afférents aux travaux en hauteur.
- Introduction à l'analyse des risques potentiels liés à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur.
 - Réglementation régissant les situations de travail en hauteur et le matériel
 - Recommandations
- Paramètres physiques à prendre en compte :
 - Hauteur de chute
 - Facteur de chute
 - Force choc et absorption d'énergie
 - Pendulage

2. Présentation des EPI contre les chutes et des normes

- Les différentes familles
- Caractéristique technique

3. Les règles d'utilisation et principes de sécurité des matériels utilisés

- Harnais de sécurité, harnais de travail
 - Description des différents composants et analyse de leurs fonctions
 - Résistance, constitution, réglages
 - Entretien, stockage, transport
 - Différentiation

- Les longes : différenciation, description, caractéristiques, avantages, inconvénients de chacun
 - Les longes de sécurité
 - Les longes de maintien au travail
 - Absorbeurs d'énergie
 - Enrouleurs à sangle et à câble
- Les connecteurs
 - Mousquetons
 - Crochets auto verrouillables
 - manucroche
- Les sangles et ligne de vie provisoires
- Dispositif antichute mobile sur support d'assurage
- Les cordes

4. Identification et points de contrôle des EPI à l'aide d'un ensemble de matériel de démonstration.

- Notion de compétence du vérificateur
- Compréhension d'une notice technique fabricant
- Sensibilisation au principe d'actions d'entretien : entretien, retour en garantie, Mise au rebut.
- Sensibilisation au principe d'actions correctives : information à l'utilisateur et/ou au management.

5. Les outils/environnement nécessaires pour l'action de contrôle EPI contre les chutes de hauteur

6. Elaboration et rédaction d'un fichier de gestion des EPI/Registre de sécurité

VALIDATION :

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation.
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation.